



Bilan de l'action parlementaire de Michel Billout pour la défense des collectivités

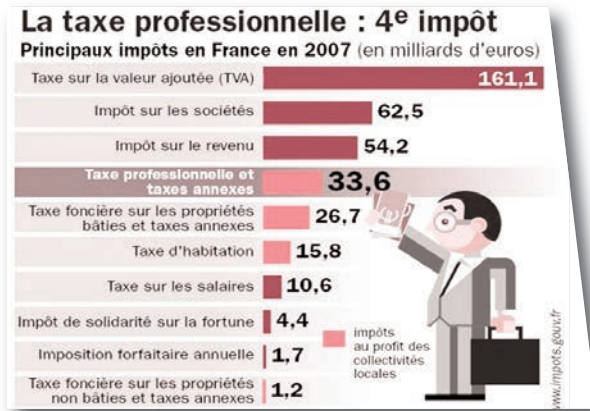
une voix différente au Sénat

La mission de représentation des collectivités territoriales conférée au Sénat par la Constitution est une responsabilité particulière.

Michel Billout, a défendu les collectivités locales, en restant fermement attaché au principe de leur libre administration, à l'heure où l'Etat tente de les étouffer tant sur le plan institutionnel que financier.

A l'écoute des élus locaux, Michel Billout a notamment interrogé le gouvernement sur les effets des différentes réformes à l'égard des collectivités. Il est intervenu dans le débat de la réforme des collectivités territoriales et la réforme de la taxe professionnelle.

Par ailleurs, il a souhaité obtenir des précisions quant au droit des collectivités et au droit des élus locaux. Enfin, alors que les collectivités sont de plus en plus appelées à compenser les abandons successifs de l'Etat, le sénateur a déposé, avec plusieurs de ses collègues, plusieurs propositions de loi visant à assurer les moyens financiers des collectivités. Durant son mandat, Michel Billout s'est attaché à ce que les collectivités soient respectées comme un élément essentiel de la démocratie et qu'elles puissent assumer pleinement leurs compétences et leurs responsabilités.



SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Contacté par de nombreux élus inquiets quant au devenir des ressources financières des collectivités, notamment rurales, Michel Billout a interrogé le gouvernement sur les conséquences de la suppression de la taxe professionnelle pour les communes rurales

La réforme de la taxe professionnelle a eu pour conséquence de créer des situations singulières.

Ainsi, Michel Billout a interrogé le gouvernement pour connaître les conséquences de la réforme en matière de retours de compétences et de fiscalité intercommunale aux communes.

DONNER AUX COLLECTIVITES LES MOYENS NECESSAIRES

Avec son groupe, Michel Billout a déposé plusieurs propositions de loi visant à assurer aux collectivités locales les moyens financiers de leur action pour leur permettre de répondre aux attentes de leurs administrés et, par voie de conséquence, redonner tout son sens à la démocratie locale.

PROPOSITION DE LOI relative aux finances locales (17 mars 2005)

PROPOSITION DE LOI visant à abroger le transfert financier du revenu minimum d'insertion aux départements (26 janvier 2006)

PROPOSITION DE LOI tendant à assurer la juste participation des entreprises au financement de l'action publique locale et à renforcer la péréquation des ressources fiscales (15 février 2011)



PROJET DE LOI PORTANT REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

ORGANISATION DE LA METROPOLE

■ Délais pour rendre un avis sur le projet de création d'une métropole.

■ Transferts de personnels d'un département vers une métropole

CREATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE

■ Principes généraux applicables à la répartition des compétences entre collectivités territoriales et à l'encadrement des financements croisés

CONSEILLERS TERRITORIAUX

Entrée en vigueur des dispositions relatives aux conseillers territoriaux

Répartition et nombre des conseillers territoriaux

77 INTERCOMMUNALITE CHOISIE

Michel Billout demande au nouveau Préfet de respecter la libre administration des collectivités locales (24 Juin 2011)

Lettre au Préfet au sujet de la Communauté de communes de Plaine de France (Avril 2011)

DISCUSSION DU PROJET DE LOI AU SENAT

Lettre aux maires de Seine-et-Marne suite à l'adoption de la réforme (24 novembre 2010)

Le point sur le débat au Sénat (Juillet 2010)

CARTE DE L'INTERCOMMUNALITE en Seine-et-Marne : l'Etat tente le passage en force !

(4 pages de l'ADECR 77, présidée par Michel Billout)

DROIT DES COLLECTIVITES, DROIT DES ELUS

Les textes applicables au fonctionnement des collectivités sont parfois silencieux quant à des situations particulières que les élus peuvent rencontrer dans l'exercice de leur mandat.

Le sénateur Billout a donc interrogé le Ministre chargé des collectivités territoriales pour obtenir des précisions quant à la bonne interprétation du droit.

■ Obtention de copies de documents dans le cadre du droit à l'information des conseillers municipaux

■ Rôle des commissions municipales

■ Fonctionnement des commissions d'appel d'offres

■ Droit à l'information du public relatif au domaine privé des collectivités publiques

■ Délégation des fonctions du maire aux conseillers municipaux

■ Questions orales lors d'un Conseil municipal